



26.09.2019
COMMUNIQUE
DE PRESSE

Loi PACTE : Generali France annonce le lancement de ses offres en épargne retraite et épargne salariale

Generali France réaffirme son positionnement historique et stratégique auprès des professionnels, TPE et PME, en lançant par vagues à partir du 1^{er} octobre sa gamme complète de Plans d'Épargne Retraite (PER) individuels et collectifs couvrant les trois compartiments de versements et en réinvestissant le marché de l'épargne salariale avec une offre disponible à partir de mi-novembre 2019.

Une gamme complète en épargne retraite, incluant PER individuels et collectifs lancés successivement à partir du 1^{er} octobre 2019

Contact presse :

Laurie Bonneville
03.20.66.32.90
laurie.bonneville@generali.com

www.generali.fr
<http://presse.generali.fr>

Leader historique en retraite Madelin, Generali France commercialise **dès le 1^{er} octobre « La Retraite », un PER individuel réservé aux Travailleurs Non Salariés (TNS)**. Ce dernier sera distribué par les agents généraux, courtiers Vie, conseillers en gestion de patrimoine (CGP) et conseillers du réseau salarié La France Assurances Conseils (LFAC).

Suivra **dès le 4 novembre** la commercialisation du contrat **« Le PER Generali Patrimoine », un second PER individuel ouvert à tout type de clientèle (particuliers, TNS...)**. Distribué dans un premier temps par les agents généraux, courtiers Vie, conseillers en gestion de patrimoine (CGP) et partenaires Grands Comptes (Banques Privées, Banques Régionales, Partenaires Internet), il sera déployé auprès des conseillers du réseau LFAC dans le courant du 1^{er} semestre 2020.

Enfin, le lancement d'une offre plus complète incluant les différents PER collectifs pour les petites entreprises (ex « Article 83 ») est prévu en 2020.

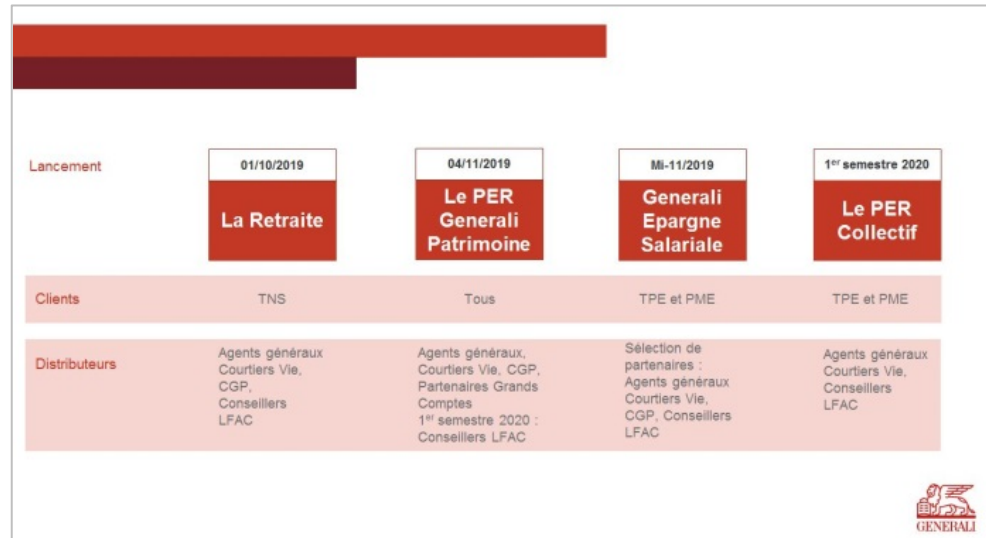
Sophie Vannier, Directrice du marché de la protection sociale des professionnels et petites entreprises chez Generali France : *« En tant que leader historique en retraite Madelin et acteur incontournable sur le marché de l'assurance vie, nous pouvons proposer l'offre la plus complète possible en épargne retraite pour accompagner les clients tout au long de leur vie, quel que soit leur statut professionnel. Nous nous appuyons également sur l'expertise de nos partenaires distributeurs, ce qui est un réel atout. »*

Une offre innovante en épargne salariale pour les TPE-PME à partir de mi-novembre 2019

A partir de mi-novembre, Generali France prévoit d'**accélérer sur le marché de l'épargne salariale au service des TPE et PME, avec la commercialisation de « Generali Epargne Salariale (GES) », un PEi-PERCOi construit en étroite collaboration avec les équipes de Generali Global Pension (GGP) et assorti d'un parcours de souscription entièrement digitalisé.**

Réservée dans un premier temps à une sélection de partenaires (agents généraux, courtiers Vie, conseillers en gestion de patrimoine (CGP) et conseillers du réseau LFAC), la distribution de cette offre sera progressivement étendue fin 2019-début 2020. Ses contours et caractéristiques seront dévoilés en novembre.

Anne de Lanversin, Directrice Générale de Generali Global Pension (GGP) : *« Avec le déploiement de Generali Epargne Salariale (GES), Generali France est résolument au service des petites entreprises qui pourront désormais s'équiper plus facilement en épargne salariale. Nous sommes ainsi pleinement en ligne avec l'un des objectifs de la loi PACTE : démocratiser l'accès aux dispositifs de partage de la valeur, véritables leviers de développement pour les petites entreprises. »*



De nouvelles offres en ligne avec les enjeux du gouvernement et la stratégie du Groupe « Generali 2021 »

La loi PACTE crée un dispositif rénové de l'**épargne retraite**, en complément de la retraite obligatoire par répartition, qui offrira aux épargnants un cadre harmonisé (fin du morcellement des offres actuelles selon le statut de l'épargnant – privé, public, libéral...) et un choix accru quant aux modalités de sortie. Ce dispositif devrait inciter le développement de l'épargne retraite (200 milliards d'euros d'encours aujourd'hui) et sera en outre favorable aux investissements longs dans l'économie productive et donc à la compétitivité économique et à l'emploi.

Concernant l'**épargne salariale**, suite à la suppression du forfait social (1^{er} janvier 2019) sur l'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés et sur la participation & abondement employeur pour les entreprises de moins de 50 salariés, la loi PACTE a pour objectif d'équiper au moins 30 % des PME d'un accord de partage de la valeur (intéressement, participation...) d'ici la fin de l'année et passer de 1,4 million de salariés équipés à 3 millions en 2020.

Au-delà du volet réglementaire, ces nouvelles offres en épargne retraite et épargne salariale s'inscrivent dans la **stratégie « Generali 2021 »** et font écho aux orientations du Groupe :

- Etre le partenaire des clients tout au long de leur vie (« life-time partner »), offrir des solutions innovantes et personnalisées grâce à un réseau de distribution sans équivalent.
- Etre le leader du marché européen de l'assurance pour les particuliers, les professionnels et les PME.

A PROPOS DE GENERALI GLOBAL PENSION

Créée en novembre 2018, Generali Global Pension (GGP) est une entité qui a pour vocation d'accompagner les entreprises dans la maîtrise de leurs risques de retraite collective, en leur apportant des solutions innovantes et en s'appuyant sur les expertises de Generali en assurance et en investissement.

A PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 12,3 milliards d'euros en 2018. Generali France s'appuie sur plus de 9 000 collaborateurs et agents généraux pour être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie. Il offre des solutions d'assurances et de gestion d'actifs à 7,2 millions de personnes ainsi qu'à 750 000 professionnels et entreprises.

Plus de renseignements sur <https://www.generali.fr/>
Suivez notre actualité sur [Twitter](#)



A PROPOS DU GROUPE GENERALI

Le Groupe Generali est un groupe italien indépendant bénéficiant d'une forte présence à l'international. Fondé en 1831, il figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance, est implanté dans plus de 50 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 66 milliards d'euros en 2018. Comptant près de 71 000 collaborateurs et 61 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe de l'ouest et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie. L'ambition de Generali est d'être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions innovantes et personnalisées et en s'appuyant sur un réseau de distribution inégalé.

Plus d'informations sur www.generali.com
Suivez notre actualité sur [Twitter](#)